

## Message #3- 3 mai 2026

### État de la végétation

Voici les prévisions des stades phénologiques des pommiers.

Station météo	Débourrement	Débourrement avancé
Deschambault	30 avril	11 mai
Sainte-Famille	5 mai	14 mai

Source : Cipra

Le débourrement a été observé à Deschambault le 30 avril. Pour la station Sainte-Famille, les parcelles chaudes ont atteint le stade et les parcelles plus froides ont commencé à débourrer.

### Situation des ascospores

Depuis le 15 avril, nous avons débuté l'envoi de [feuilles tavelées](#) du verger pilote de Sainte-Famille pour réaliser des éjections forcées à l'IRDA. Celles-ci sont maintenant prêtes à être éjectées depuis le 22 avril dernier.

### Prévention

D'ici le débourrement, des gestes simples peuvent être posés pour réduire l'inoculum de tavelure au verger.

- Broyer la litière du sol (ne pas oublier les feuilles sous les pommiers)
- Appliquer de l'urée au sol pour réduire l'inoculum de tavelure.

Ces deux gestes permettent une décomposition accélérée des feuilles. Les taches de tavelures responsables des éjections de spores du printemps disparaîtront plus vite.

*Urée au sol :*

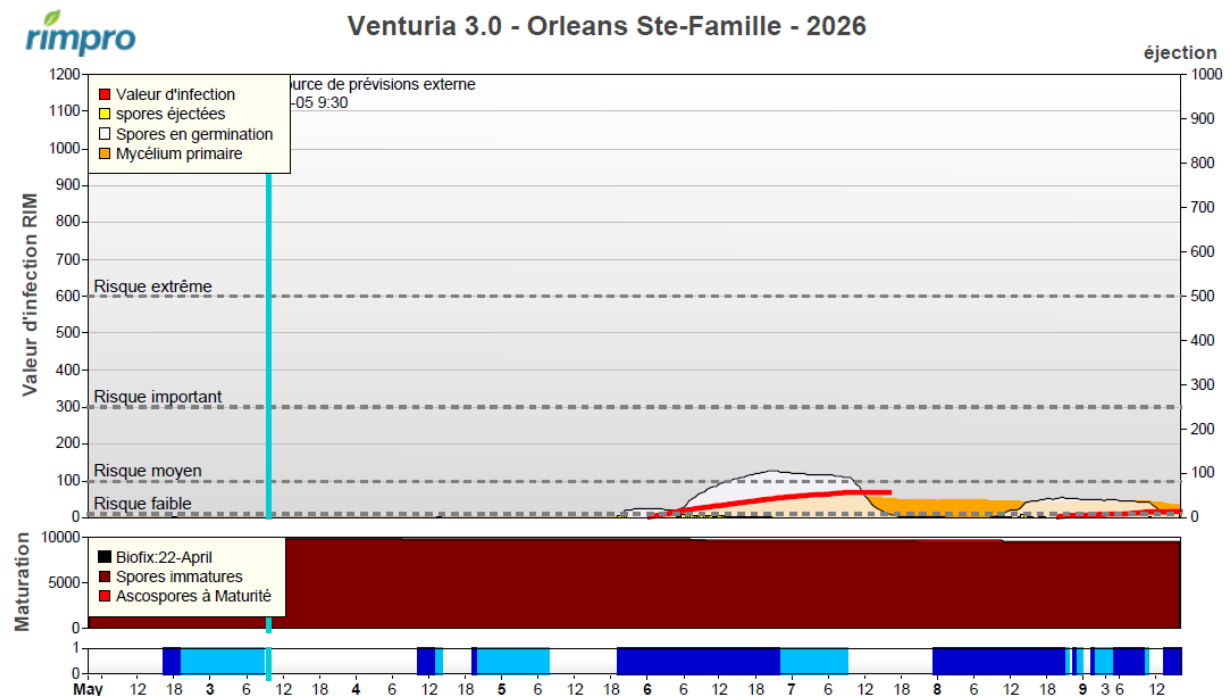
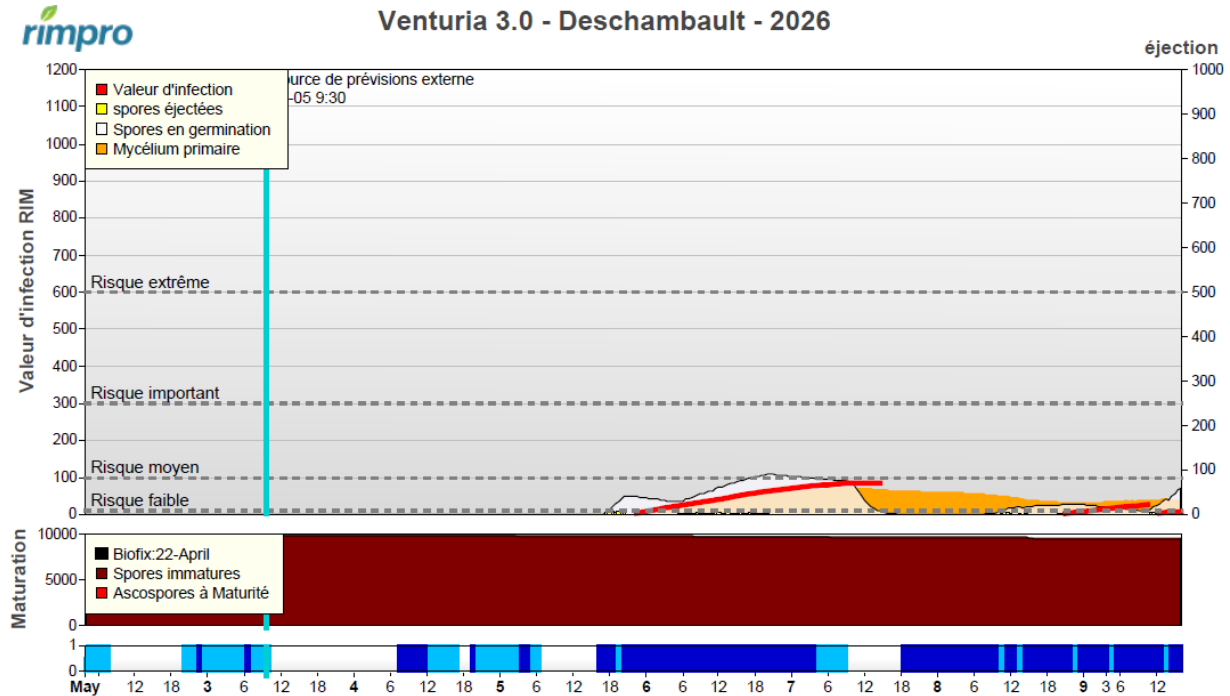
La « recette » est de dissoudre 50 kg d'urée dans assez d'eau (ex. : 250 L/ha) et de l'appliquer au sol, sur les feuilles, en ouvrant seulement les buses du bas ou en utilisant un pulvérisateur à rampe.

### Infection en cours

**Les traitements de prévention des infections de tavelure débuteront seulement si des tissus verts sont visibles et qu'il y a de la pluie prévue.**

La pluie reçue cette nuit n'a entraîné aucune infection. En début de saison, les ascospores ne sont éjectées que le jour. Cette situation change au courant de la saison.

Le prochain risque d'infection sera avec la pluie de lundi et de mardi pour l'ensemble des stations.



Une protection devra être faite avant cette pluie. Pour ceux dont le cuivre a été fait, un traitement avec Manzate/Dithane/pencozeb est à privilégier.

Pour les autres, c'est le moment d'appliquer votre cuivre.

## La stratégie de début de saison

Le cuivre est le premier traitement que nous recommandons. Il est efficace pour prévenir la formation des chancres et est efficace contre la brûlure bactérienne et la tavelure. Les cuivres recommandés sont le Copper Spray 50 WP à 3,2 kg/ha ou le Parasol FL à 4,7 L/ha.

Si votre verger était affecté par la tavelure : le traitement doit être fait dès l'atteinte du stade débourrement et avant la première pluie suivant le stade.

Si votre verger était peu ou pas tavelé, celui-ci peut être retardé au débourrement avancé .

Par la suite, le renouvellement de votre protection doit se faire en fonction de la croissance des arbres (nombre de nouvelles feuilles déployées), de la quantité de précipitation reçue et de la sensibilité variétale à la tavelure. Pour bien suivre la croissance de vos pommiers, faite des bourgeons témoin. Marquer les feuilles déployées et pliées de certains bourgeons avec un marqueur noir avant chaque traitement. Par la suite, il sera plus facile d'évaluer le nouveau feuillage développé, car celui-ci n'aura pas de marques. Vous pourrez alors mieux évaluer le % de couverture de vos arbres et la nécessité de traiter.

N'oubliez pas d'installer votre pluviomètre pour suivre la quantité de précipitation réellement reçue.

## Chancre de brûlure bactérienne

La taille hivernale est le meilleur moment pour l'élimination des chancres. Dans les vergers ayant un antécédent de brûlure bactérienne, une application de cuivre fixe entre le débourrement et le débourrement avancé permet de réduire l'inoculum. De plus, il sert aussi comme premier traitement contre la tavelure.

## Tétranyque rouge

Le stade préfloral est le meilleur moment pour réduire les populations de tétranyque rouge dans votre verger. Si celui-ci a été problématique l'an dernier, une application d'huile est fortement suggérée.

L'huile 70 supérieure doit être appliquée entre le stade débourrement et le débourrement avancés. À ce moment, il aura un impact aussi sur les cochenilles. La dose maximale est de 60 L/ha à ce moment et vous pouvez l'ajuster à la baisse selon le gabarit de vos arbres. Quand les conditions sont favorables (température supérieure à 15-18 °C et absence de gel durant les 48 heures suivant l'application), profitez de cette période d'application. Attention : un délai de minimum 10 jours doit être respecté entre une application d'huile et une application de captan ou folpet, afin d'éviter de la roussissure. Concernant le soufre, le délai est maintenant passé à 30 jours.

L'huile peut aussi se mélanger avec le cuivre de début de saison.

## Changement pour 2026

L'année 2026 est l'année de l'entrée en vigueur de la nouvelle ligne directrice pour les mélanges en cuve. À partir de cette année, la mention du mélange en cuve doit être inscrite à l'étiquette du pesticide pour que celui-ci soit permis. Lisez le document [Mélange en cuve : nouvelle date limite de mise en œuvre de la directive](#) pour connaître les libellés vous permettant les mélanges.

## Suivi des infections

Pour toute la saison, vous pourrez suivre les infections pour la tavelure, le blanc et la brûlure bactérienne sur RIMPRO. Vous trouverez une sélection de stations météo [ici](#).

## Pesticides homologués

L'affiche « Production fruitière intégrée 2026 » est maintenant disponible. Elle présente les principales recommandations du Comité PFI. Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez aussi consulter le guide PFI et Sagepesticides.

## Les outils disponibles

- La section [arbres fruitiers](#) d'Agri-Réseau.
- Le Guide PFI via le [Réseau-pommier](#). Une nouvelle version améliorée est disponible.
- Préparez vos EPI : [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#).
- [SAgE pesticides](#) : pour connaître les traitements homologués, calculer les indices de risques (IRE et IRS).
- Le [Réseau d'avertissement phytosanitaire pomme](#).
- [Agrométéo](#).

## Pour suivre les prévisions météo

- Pour suivre les [prévisions horaires](#)
- [Environnement Canada](#)
- [Météomédia](#)
- Radar météo : [Météomedia](#), [Environnement Canada](#)

Bonne saison!

Marie-Eve Dion, agr.

10h00